
**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du 26 février 2022

Le samedi 22 février 2022, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30 à la Maison des loisirs de Villebernier, sur la convocation qui a été adressée le 18 février 2022 par la Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le Comité syndical : 158 correspondant à : 258 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 73 Nombre de voix : 148
Secrétaire de Séance : Monsieur Benoit BARANGER

Débat d'orientations budgétaires 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L. 333-1 et L. 333-4,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Il est fait acte du débat d'orientations budgétaires.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

11 MARS 2022

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Séance du 26 février 2022

Le samedi 22 février 2022, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30 à la Maison des loisirs de Villebernier, sur la convocation qui a été adressée le 18 février 2022 par la Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le Comité syndical : 158 correspondant à : 258 voix

Nombre de membres présents ou représentés : 73 Nombre de voix : 148

Secrétaire de Séance : Monsieur Benoit BARANGER

Tableau des effectifs au 26 février 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L. 333-1 et L. 333-4,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Considérant les mouvements de personnel, transformation et création de postes suivants :

Réorganisation de la direction :

- ✓ Depuis le 1^{er} janvier 2022, Monsieur Pascal QUENIOT a changé de fonctions et occupe un poste de chargé de mission eau, projet RAMSAR et mission Val de Loire.
- ✓ Conjointement ont été nommés, par intérim, Monsieur Thibaut MEURGEY sur les fonctions de directeur et Madame Emmanuelle CRÉPEAU sur les fonctions de directrice adjointe, dans l'attente d'un recrutement officiel. Les postes de directeur et de directeur adjoint sont créés sur la grille des attachés (attaché ou attaché principal). A défaut de recrutement de titulaires, ces postes pourront être pourvus par des contractuels.

Postes d'assistant événementiel et chargé de communication :

- ✓ Une partie des missions occupées jusqu'à maintenant par Monsieur Thibaut MEURGEY et Madame Emmanuelle CRÉPEAU vont être redistribuées.
- ✓ Il est donc proposé de faire évoluer les missions de l'assistante Equipements touristiques et communication, occupées par Camille DEPLAIX, vers des missions de chargée de communication.
- ✓ Le poste d'assistante Equipements touristiques mi-temps et communication mi-temps évoluerait vers un nouveau poste mi-temps tourisme et mi-temps éducation. Il convient de créer ce poste en catégorie B Rédacteur. A défaut de recrutement d'un titulaire, ce poste pourra être pourvu par un contractuel.
- ✓ Par ailleurs, Madame Camille DEPLAIX est actuellement en congé parental jusqu'au 28 février 2022. Elle est remplacée par Madame Kathleen PINEAU, en contrat jusqu'au 18 avril 2022.

Poste chef de l'administration générale

- ✓ Occupé par un agent en disponibilité, il n'est pas budgétisé.

Poste de responsable comptabilité RH

- ✓ Ce poste est renforcé par un poste d'attaché pour permettre un tuilage avec celui de rédacteur, afin notamment de préparer le passage à la M57 et de mettre en place une optimisation du suivi des actions. Dans ce cadre, Madame Bénédicte DESIDERI a été recrutée sur les missions finances et ressources humaines. Elle a rejoint l'équipe au 1er février 2022, en vue du départ à la retraite de Madame Irène BERTHELOT.

Chargés de mission

- ✓ Le contrat de projet TEN CCTOVAL prévu initialement pour une durée d'un an, doit être renouvelé à compter du 11 octobre 2022. Ce poste a été budgétisé sur l'année complète. Le Comité syndical est amené à se prononcer sur l'ouverture d'un nouveau contrat de projet.
- ✓ Le poste « Chargé de communication », ouvert pour accroissement temporaire d'activité, est prolongé de 6 mois afin d'assurer la communication relative à la procédure de révision de la charte.
- ✓ Un poste en contrat de projet « Natura 2000, mesures agro-environnementales climatiques », ouvert en décembre 2021 est en cours de recrutement.
- ✓ Le poste de chargé de mission énergie climat est vacant et n'a pas été budgétisé. Une partie des missions sera effectuée par un agent de catégorie A recruté sur un contrat de projet « transition écologique et sociétale, adaptation au changement climatique ».

Par ailleurs, il est nécessaire de transformer quatre postes au tableau des effectifs pour permettre les avancements de grade de quatre agents, à compter du 1^{er} mars 2022 :

- ✓ Un agent actuellement attaché sera nommé sur le grade d'attaché principal,
- ✓ Un agent actuellement ingénieur sera nommé sur le grade d'ingénieur principal,
- ✓ Un agent actuellement rédacteur principal de 2^{ème} classe sera nommé sur le grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe,
- ✓ Un agent actuellement adjoint administratif principal de 2^{ème} classe sera nommé sur le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Il est également proposé au Comité syndical de créer un poste :

- ✓ Il est proposé de recruter un adjoint du patrimoine sur une période de 3 mois à l'accueil de la maison du Parc de juin à août 2022 pour permettre le bon déroulement des audits hébergement et des audits prestataires de sorties accompagnées.

Enfin, il conviendra de supprimer des postes, après avis du Comité Technique sur la réorganisation et après nominations sur un grade supérieur.

Considérant qu'il convient d'adapter les moyens en personnel en tenant compte des efforts financiers demandés par la Présidente en matière de stabilisation des effectifs ;

Considérant que la nature des tâches à accomplir ainsi que leur caractère ponctuel et évolutif exigent une anticipation des perspectives d'emplois saisonniers ;

En application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est proposé aux membres du Comité syndical d'apporter les modifications qui suivent au tableau des effectifs du Parc Loire-Anjou-Touraine :

Grade d'emploi	Catégorie	Ouvert	Fonction	au 26/02/2022
AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché	A	1	Directeur	
Attaché	A	1	Directeur Adjoint	
Attaché	A	1	Chef du service administration générale	Disponibilité jusqu'au 30/06/2022
Attaché principal	A	1	Chef du service tourisme et médiation des patrimoines	
Attaché principal	A	1	Chef du service aménagement et écodéveloppement	
Attaché	A	1	Chargé de mission communication	Mutation
Attaché	A	1	Chargé de mission développement culturel	
Attaché	A	1	Chargé de mission citoyenneté et évaluation de la charte	
Attaché	A	1	Responsable comptabilité et ressources humaines	
Attaché	A	1	Responsable comptabilité et ressources humaines	Ouvert à compter du 01/03/2021 pour permettre une promotion interne
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	Responsable comptabilité et ressources humaines	
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	1	Chargé des affaires financières et des ressources humaines	
Rédacteur	B	1	Chargé de mission communication	
Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	Secrétaire de direction	
Adjoint Administratif	C	1	Secrétaire	
Adjoint Administratif	C	1	Secrétaire	Titularisation prévue en mai 2022
AGENTS TITULAIRES FILIERE CULTURELLE				
Adjoint du patrimoine	C		Agent d'accueil à la maison du parc	Disponibilité jusqu'au 12/10/22
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc	
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc	
AGENTS TITULAIRES FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur Principal	A	1	Chargé de mission eau, RAMSAR et mission Val de Loire	
Ingénieur Principal	A	1	Chargée de mission éco-développement	Départ en retraite au 01/01/2022
Ingénieur	A	1	Chargée de mission Ingénierie de l'environnement et des énergies	Disponibilité jusqu'au 31/12/2022
Ingénieur	A	1	Chargé de mission agriculture durable	
Ingénieur	A	1	Chef du service Biodiversité et paysages	
Ingénieur	A	1	Chargé de mission Natura 2000	
Ingénieur	A	1	Chargé de mission paysage	
Ingénieur	A	1	Chargé de mission patrimoine naturel	Disponibilité jusqu'au 31/12/2022
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1	Chargé de mission patrimoine naturel	
Adjoint technique	C	1	Agent d'entretien	Titularisation prévue en mai 2022

AGENTS NON TITULAIRES

Ingénieur	A	1	Chargé du système d'information géographique	CDI
Attaché	A	1	Chargé de la révision de la charte et de la valorisation de démarches économiques vertueuses	CDD jusqu'au 01/09/2024
Attaché	A	1	Chargé de mission communication	CDD
Ingénieur	A	1	Chargée de mission TEN CCTOVAL	CDD jusqu'au 10/10/2022
Ingénieur	A	1	Chargé de mission TEN Baugeois Vallée	CDD jusqu'au 20/06/2024
Rédacteur	B	1	Chargée d'animation Equipements touristiques et événementiels	CDD jusqu'au 18/04/2022
Ingénieur	A	1	Chargée de mission TEN agglo Saumur	CDD jusqu'au 05/04/2024
Ingénieur	A	1	Chargé de mission paysage	CDD jusqu'au 31/01/2023
Ingénieur	A	1	Chargé de mission NATURA 2000 MAEC	Contrat de projet 23 mois à compter du 01/02/2022
Ingénieur ou Attaché	A	1	Chargé de mission transition écologique et sociétale, adaptation au climat climatique	Contrat de projet 12 mois

POSTES A TRANSFORMER EN VUE DE PERMETTRE UN AVANCEMENT DE GRADE

Attaché principal	A	1	Chargé de mission citoyenneté et évaluation de la charte	A compter du 1 ^{er} mars 2022
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	Chargé des affaires financières et des ressources humaines	A compter du 1 ^{er} mars 2022
Adjoint Administratif principal 1 ^{ère} classe	C	1	Secrétaire de direction	A compter du 1 ^{er} mars 2022
Ingénieur principal	A	1	Chef du service Biodiversité et paysages	A compter du 1 ^{er} mars 2022

POSTES A CRÉER

Rédacteur	B	1	Chargée de mission tourisme et éducation au territoire	A compter du 1 ^{er} mars 2022
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc (audit)	Juin à août 2022

Le tableau des effectifs à la date du 26 février 2022 est adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

11 MARS 2022